

JUSTIFICATION DES CHOIX

RENFORCER LA LISIBILITE DU PROJET



OBJECTIFS		Présenter en quoi l'ensemble des règles met en œuvre la séquence Eviter Réduire Compenser (ERC) par une traçabilité précise. Assurer la cohérence interne du document (EIE>Enjeux > Projet politique > règles écrites et graphiques) et améliorer la présentation de la démarche itérative menée (questionnement à chaque étape).
LIVRABLES		Retranscription de tous les choix opérés dans le document final (une présentation de synthèse et une présentation plus détaillée). Cartographies de toutes les versions du projet et options envisagées.
MÉTHODES		Raconter l'histoire illustrée de la construction du projet d'urbanisme : 1 Compilation de tous les choix et arbitrages faits au fil de l'eau par le porteur du PLU-i ; 2 Apport d'une information sur l'ensemble des modifications sur les zones AU, N, A, à partir du moment où un changement d'usage est prévu ; 3 Rédaction d'un récit étape par étape, des décisions prises pour choisir, abandonner ou modifier l'ouverture à l'urbanisation de certaines zones et/ou le changement d'usage de certains secteurs ; 4 Justification sur le seul critère «biodiversité» des choix réalisés pour chaque zone à urbaniser. En cas de compensation, cela anticipe la justification de l'absence de solution alternative de moindre impact (ASAMI) ; 5 Association à ce récit des éléments graphiques et cartographiques permettant d'améliorer la compréhension des choix et l'appropriation par le grand public (lien avec les Fiches Espèces) ; 6 Réalisation d'un document de synthèse illustré de ces choix à l'attention du grand public.
OUTILS SUPPORTS À EXPLOITER		Tous les documents de travail écrits et cartographiques produits pendant l'élaboration du PLU-i.
COMPÉTENCES À MOBILISER		• Urbaniste. • Paysagiste. • Profil environnement généraliste. • Ecologue / naturaliste. • Experts locaux (associations environnementales, riverains, ...).
PÉRIMÈTRES CIBLES		NIVEAU DE PRÉCISION 1/5 000 ^e
POINTS DE VIGILANCE		• Mobilisation des services et des élus dans la démarche itérative d'évaluation environnementale. • Mobilisation du bureau d'études en charge de l'évaluation environnementale dès le démarrage du projet et à toutes les étapes de l'élaboration. • Prévision dans le CCTP pour le bureau d'études, d'un temps et un montant dédiés à ce travail de retranscription. • Attention aux «faux» scénarios dans les territoires contraints. LEVIERS • Co-construction de formats-types de document de restitution via les travaux de la CRERCO.
EXEMPLES CHIFFRÉS		• A développer